



# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

## SEANCE du 18 mars 2019

L'an deux mil dix-neuf, le 18 mars à 18 h 30, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Joël MIGNANO, maire.

Membres présents : Joël MIGNANO, Rémy CABAN, Philippe ADER, Jean-Pierre LAROCHE-GUERINAUD, Franck LAPEYRERE, Alain LAUZIERE, Sébastien DELMOTTE, Thierry GIRONI.

Membres absents ou excusés : Bernadette RODRIGUES, Pierrette LUCHE.

Secrétaire de séance : Rémy CABAN.

### Approbation du compte-rendu de la séance 11 février

Après lecture, le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

### Approbation compte gestion assainissement 2018

Les comptes de 2018 établies par la trésorière sont présentés. Ceux-ci sont approuvés à l'unanimité.

Le conseil valide cette décision par délibération n°09.

### Vote compte administratif 2018 budget assainissement

Le compte administratif conforme aux écritures du compte de gestion est présenté par le 1<sup>er</sup> adjoint, et voté à l'unanimité (abstention du maire), selon le tableau ci-après :

FONCTIONNEMENT			réalisé	FONCTIONNEMENT			réalisé
dépenses				recettes			
011	charges caractère général		10 030,49	70	produits de service		16 740,33
012	charges personnel		7 000,00	73	impôts taxes		
65	autres charges de gestion			74	dotations participations		3 224,00
66	charges financières		502,43	75	autres produits		
67	charges exceptionnelles			77	produits exceptionnels		
68	provisions			013	atténuations de charge		
042	opération ordre			042	opération ordre		1 263,30
<b>TOTAL</b>			<b>25 645,85</b>	<b>TOTAL</b>			<b>21 228,14</b>

INVESTISSEMENT		RAR	réalisé	INVESTISSEMENT		RAR	réalisé
dépenses				recettes			
001	résultat reporté			001	résultat reporté		10 234,34
16	remboursement dette		1 953,49	10	dotations et fonds concours		
20	immo. Incorporelles			1068	affection résultat		
21	immo. Corporelles			13	subventions investissement		
23	immo. en cours			16	emprunts		
040	opération ordre		1 263,30	040	opération ordre		
<b>TOTAL</b>			<b>3 217,30</b>	<b>TOTAL</b>			<b>0 18 347,27</b>

Décision validée à l'unanimité moins une voix par délibération n°10.

#### Affectation du résultat 2018 assainissement

Elle est effectuée selon les chiffres suivants:

Résultat exercice 2018 :	- 4 417,71 €
Excédent reporté :	51 522,00 €
Excédent de fonctionnement cumulé :	47 104,29 €
Excédent d'investissement :	15 129,97 €

Résultat reporté à l'investissement de 15 129,97€ (article 001)

Résultat reporté en fonctionnement 47 104,29 € (article 002)

Décision validée à l'unanimité par délibération n°11.

#### Vote du budget primitif 2018 assainissement

Voir tableau ci-après.

FONCTIONNEMENT		Prévisions	FONCTIONNEMENT		Prévisions
dépenses			recettes		
011	charges caractère général	9 850	70	produits de service	19 000
012	charges personnel	7 000	73	impôts taxes	0
65	autres charges de gestion	300	74	dotations participations	3 000
66	charges financières	355	75	autres produits	0
67	charges exceptionnelles	0	77	produits exceptionnels	0
68	provisions		013	atténuations de charge	0
042	opération ordre		042	opération ordre	1 264
022	dépense imprévue	1 000			
023	virement section investi	43 748	002	excédent reporté	47 104
<b>TOTAL</b>		<b>70 368</b>	<b>TOTAL</b>		<b>70 368</b>

INVESTISSEMENT		Prévisions	INVESTISSEMENT		Prévisions
dépenses			recettes		
001	résultat reporté		001	résultat reporté	15 129
16	remboursement dette	2 026	021	virement section fonct.	43 748
20	immo. Incorporelles	0	10	dotations et fonds concours	0
204	fonds de concours		1068	affectation résultat	
21	immo. Corporelles	0			
		63 702	13	subventions investissement	
23	immo. en cours	0	024	cessions	
040	opération ordre		16	emprunts	0
			040	opération ordre	
<b>TOTAL</b>		<b>66 992</b>	<b>TOTAL</b>		<b>0 66 992</b>

**Décision validée à l'unanimité par délibération n°12.**

### **Approbation compte gestion commune 2018**

Les comptes de 2018 établis par la trésorière sont présentés. Ceux-ci sont approuvés à l'unanimité.

**Le conseil valide cette décision par délibération n°13.**

### **Vote compte administratif 2018 budget communal**

Le compte administratif conforme aux écritures du compte de gestion est présenté par le 1<sup>er</sup> adjoint, et voté à l'unanimité (abstention du maire), selon le tableau ci-après :

FONCTIONNEMENT			réalisé	FONCTIONNEMENT			réalisé
	dépenses				recettes		
011	charges caractère général		90 427,65	70	produits de service		7 730,00
012	charges personnel		46 774,19	73	impôts taxes		104 758,43
65	autres charges de gestion		62 891,64	74	dotations participations		74 888,95
66	charges financières		3 118,77	75	autres produits		10 376,79
014	atténuation produits		7 336,09	76	produits financiers		
68	provisions		0,00	77	produits exceptionnels		1 790,39
042	opération ordre VNC immo			013	atténuations de charge		
				042	opération ordre		8 113,12
<b>TOTAL</b>			<b>212 583,34</b>	<b>TOTAL</b>			<b>207 657,68</b>

INVESTISSEMENT		RAR	réalisé	INVESTISSEMENT		RAR	réalisé
	dépenses				recettes		
001	résultat reporté		13 941,23	001	résultat reporté		
13	subventions d'investissement						
16	remboursement dette immo. Incorporelles		55 228,00	10	dotations et fonds concours		23 134,65
20	fonds de concours			1068	affectation résultat		13 941,23
21	immo. Corporelles		35 310,20	13	subventions investissement		27 555,26
23	immo. en cours			024	cessions		
040	opération ordre		8 113,12	16	emprunts/cautionnement		
041	terrain voirie		0,00	040	opération ordre		
	moins value cession			041	opération patrimoniale cession		0,00
<b>TOTAL</b>			<b>0 112 592,55</b>	<b>TOTAL</b>			<b>0 66 666,14</b>

**Décision validée à l'unanimité moins une voix par délibération n°14.**

#### Affectation du résultat 2018 commune

Elle est effectuée selon les chiffres suivants:

Résultat exercice 2018 : - 4 925,66 €  
Excédent reporté : 45 748,79 €  
Excédent de fonctionnement cumulé : 40 823,13 €  
Déficit d'investissement : - 45 926,41 €  
Excédent des restes à réaliser 19 900,00 €  
Affectation de 26 026,41 € (article 1068)  
Déficit reporté à l'investissement de - 45 926,41 € (article 001)  
Résultat reporté en fonctionnement de 14 796,72 € (article 002)

**Décision validée à l'unanimité par délibération n°15.**

#### Vote des taux 2019

Après examen, le conseil décide de reconduire à l'identique les taux votés en 2018, soit :

12,78% pour la taxe d'habitation  
22,86% pour le foncier bâti  
83,33% pour le foncier non bâti

Pour un produit global attendu de 91 345 €.

**Décision validée à l'unanimité par délibération n°16.**

## Vote du budget primitif 2019 commune

Voir tableau ci-après.

FONCTIONNEMENT			Prévisions	FONCTIONNEMENT			Prévisions
dépenses				recettes			
011	charges caractère général		77 570	70	produits de service		7 950
012	charges personnel		47 120	73	impôts taxes		104 500
014	atténuation de produits		18 500	74	dotations participations		74 350
65	autres charges de gestion		56 560	75	autres produits		10 200
66	charges financières		2 750	76	produits financiers		0
67	charges exceptionnelles			013	atténuations de charge		0
042	opération ordre			042	opération ordre		
022	dépense imprévue		1 000	77	produits exceptionnels		2 196
023	virement section investi		8 458	002	excédent reporté		14 797
<b>TOTAL</b>			<b>213 993</b>	<b>TOTAL</b>			<b>213 993</b>

INVESTISSEMENT			RAR	Prévisions	INVESTISSEMENT			RAR	Prévisions
dépenses					recettes				
001	résultat reporté			45 926	001	résultat reporté			
10	reprise taxe aménag.				021	virement section fonct.		8 458	
16	remboursement dette			6 060	10	dotations et fonds concours		10 100	
16	emprunt				1068	affectation résultat		26 026	
20	immo. incorporelles			1 700	13	subventions investissement	19 900	16 500	
21	immo. corporelles			18 100	13	subvention région		4 500	
020	dépenses imprévues			2 000	16	emprunts/caution		610	
23	immo. en cours			14 343	040	opération ordre			
040	opération ordre					amortissement PLU			
<b>TOTAL</b>			<b>0</b>	<b>88 129</b>	<b>TOTAL</b>			<b>19 900</b>	<b>68 229</b>
avec restes à réaliser				<b>88 129</b>	avec restes à réaliser				<b>88 129</b>

**Décision validée à l'unanimité par délibération n°17.**

### Compte-rendu de décision n°01

Suite à la délégation de pouvoir dont il dispose, M. le maire rend compte

- de la décision 03 prise le 22 février 2019, pour un don de l'association nationale des retraités PTT, d'un montant de 50€
- de la décision n°04 prise le 12 mars 2019, pour un devis de 4 654,14€ du SDEG pour remplacement 6 lampes SHP par lampes LED, et une subvention associée de 1 396,24€.

**La délibération n°18 prend acte de ces compte-rendus.**

### Questions diverses

Une réunion de la nouvelle association Castin Team est prévue le 23 mars 2019.

Séance levée à 20h20